

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Lorient Coronavirus. Morbihan. Le port du masque obligatoire dans toutes les communes du département



Vendredi 05 février 2021 20:34

Coronavirus. Morbihan. Le port du masque obligatoire dans toutes les communes du département

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

✉ Votre e-mail Je m'inscris

Exprimez-vous ! 211

Décrivez 2020 en un mot !

L'info en continu

Brest. Déficit du CHRU : « Des...

05/02/21 - 22:35

Coronavirus. Morbihan. Le port...

05/02/21 - 20:34

EN IMAGES. À Maurepas, des...

05/02/21 - 20:12

Loire-Atlantique. Nantes demande...

05/02/21 - 19:43

Bretagne. L'arrêté...

05/02/21 - 19:40

Toute l'info en continu



Le port du masque est désormais obligatoire dans toutes les communes du Morbihan. © Archives Ouest-France

En raison d'une dégradation de la situation sanitaire dans le département, le préfet a pris un nouvel arrêté vendredi 5 février 2021 rendant obligatoire le port du masque dans toutes les communes du Morbihan, de 6 h à 20 h. La mesure sera applicable du 6 février au 8 mars.

Les chiffres du Covid-19 ne sont pas bons dans le [Morbihan](#). Raison qui a poussé le préfet du département, Patrice Faure, à généraliser l'obligation du port du masque à toutes les communes du Morbihan, par arrêté en date du 5 février 2021.

La mesure sera applicable de 6 h à 20 h, dès le 6 février, pour toute personne de plus de 11 ans.

Au 4 février 2021, la préfecture relève un nombre de 14 845 personnes atteintes du Covid-19 dans le département, avec un taux de positivité qui s'établit à 4,89 %. Ce qui équivaut à une « **augmentation de 21,5 % du taux d'incidence entre le 29 janvier 2021 et le 4 février 2021 dans le département** », soulignent les services de la préfecture.

Des communautés de communes aux taux d'incidence élevé

Cette dernière note par ailleurs un « **taux d'incidence particulièrement élevé dans certains établissements publics de coopération intercommunale au 1er février 2021** », notamment à Ploërmel communauté (363,70), au sein de L'Oust à Brocéliande communauté (286,90) ou encore à Pontivy communauté (154,90).

La crainte des déplacements durant les vacances

Le début des vacances scolaires, le 6 février 2021 pour la zone A «**» va entraîner une augmentation des déplacements de population et accentuer le risque de propagation du virus, avertit encore la préfecture. « Cette situation rend d'autant plus nécessaire le respect de mesures sanitaires strictes, dont le port du masque et la limitation des interactions sociales. »**

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 Lorient. Décès du chef pâtissier Jean-Marie Hiblot**N°2 Morbihan. Un bar-brasserie fermé un mois****N°3 Covid-19. Quels sont les magasins vraiment concernés par...** 2**N°4 Lorient. Un arrêté anti-alcool et anti-chiens près des...** 1**N°5 Ploëmeur. La boîte de nuit Le M.Ø.S. vide sa cave**

Quiz et jeux

Ce nouvel arrêté abroge les précédents et restera en vigueur jusqu'au 8 mars 2021 inclus.

Aurélie DUPUY. Ouest-France

Donnez votre avis



> Abonnez-vous 1^{er} mois offert

> Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

Envoyer



[QUIZ] Harry Potter. Avez-vous le niveau Moldu ?



[QUIZ] Harry Potter. Avez-vous le niveau Poudlard ?



[QUIZ] Harry Potter. Avez-vous le niveau Auror ?

Tous les quiz

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Deal du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France

Ouest-France Auto

Ouest-France Immo

Ouest-France Emploi

Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7

Compareur Assurances

Infocale

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement



par



© Copyright maville.com | WEB66

